

EVENEMENTIEL 2026

TRI ET COLLECTE DES DECHETS

(Période inférieure à un mois)

Objectif du S.I.C.T.O.M. SHV :

- Assister les collectivités et les associations du territoire dans leurs organisations
- Mettre à disposition des contenants pour la collecte des déchets
 - o Bacs de TRI (Divers et cannette)
 - o Bacs d'OMR (Ordures Ménagères Résiduelles)
 - o Bacs de biodéchets

Principe :

Le S.I.C.T.O.M. SHV transmet un questionnaire à l'ensemble des collectivités (Mairies et communautés de Commune du territoire) durant avril. Celles-ci peuvent transférer ce questionnaire aux associations ou autres collectifs exprimant des besoins de collecte des déchets lors de leurs manifestations.

Ces questionnaires (demande de prestation événementielle) sont à transmettre au S.I.C.T.O.M. SHV par mail : contact@sictom-shv.fr

Pour les autres demandes ponctuelles, afin de faciliter l'organisation des services, les demandes devront être transmises au plus tard 15 jours avant l'événement.

Organisation :

- Dès réception de la demande de prestation, le S.I.C.T.O.M. SHV prendra contact avec le référent de l'événement pour valider les détails organisationnels
 - o Quantité de bacs souhaités par catégorie
 - o Date, horaire et Lieu de livraison
 - o Date, horaire et Lieu de récupération
- A la fin de la manifestation, l'organisateur devra :
 - o Vider l'ensemble des bacs de TRI (contenant de couleur JAUNE) dans l'écopoint de proximité
 - o Rassembler tous les bacs en bords de voie accessible au véhicule (y compris au camion)
- A la fin de la manifestation (le jour ouvré de collecte suivant), le S.I.C.T.O.M. SHV devra :
 - o Assurer la collecte des bacs OMR (contenant de couleur GRIS/NOIR)
 - o Assurer la collecte des Biodéchets
 - o Récupérer tous les bacs mis à disposition

Matériel de tri disponible :

- o BAC de TRI sur roue de 360 L
- o BAC de TRI Spécial Cannelle Métallique de 360 L

- Bac de déchet OMR sur roue de 360 L
- Bac de déchet OMR sur roue de 660 L
- Contenant de BIODECHETS (composteur)

Tous les contenants proposés possèdent une signalétique appropriée

Tarif en vigueur (suivant délibération 2025-04-07 du Conseil Syndical du S.I.C.T.O.M. SHV):

Taille du bac	Abonnement	Frais de déplacement forfaitaire	Levée ou collecte d'un bac
TRI 360 L Divers	Gratuit	20 €	Gratuit
TRI 360 L Canette	Gratuit		Gratuit
OMR 360 L	25.75 €		9.00 €
OMR 660 L	35.75 €		16.50 €
BIODECHET	Gratuit		GRATUIT

Ambassadeur déchet :

Un ambassadeur interviendra lors de la livraison pour rappeler oralement aux membres de l'organisation ces règles et les consignes de TRI du territoire de la Haute-Vienne.

Engagements :

L'organisateur s'engage à respecter les éléments ci-dessus, le non-respect de ces engagements entrainerait les sanctions transcrites dans le règlement de collecte du S.I.C.T.O.M. SHV Article 8.1 et 8.2

A , Le

Pour le S.I.C.T.O.M. SHV

Nom :

Signature :

Pour l'organisateur

Nom :

Signature :